

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19416 - 75ÈME ANNÉE

## Municipales à Saint-Louis

### Yvan Dejean présente 10 actions pour «offrir aux Saint-Louisiens une vie meilleure»



**Dimanche aux Makes, Yvan Dejean et ses camarades ont organisé un pique-nique partage. Plus de 400 personnes se sont déplacées pour partager ce moment. Preuve que le projet présenté par le secrétaire général du PCR trouve écho auprès de la population, et que les Saint-Louisiens sont engagés et déterminés pour accéder à une vie meilleure.**

Plus de 400 personnes ont répondu dimanche à l'appel d'Yvan Dejean. Dans le cadre de la campagne des municipales, le secrétaire général du PCR et des camarades ont organisé un pique-nique partage. Au cours de cet événement, Yvan Dejean a présenté les grandes lignes

de son programme pour la mandature 2020-2026 à Saint-Louis.

« Notre programme s'articule autour d'une ambition commune concrète et réalisable, offrir aux Saint-Louisiens une vie meilleure. Et pour y arriver, nous proposons 10 actions fortes, 10 actions de proximité, qui offrent à chacun la même égalité des chances, face aux difficultés de la vie », explique Yvan Dejean.

#### **La mise en place de permanences municipales de proximité dans tous les quartiers.**

Il est important que chaque citoyen puisse échanger avec le maire et son équipe et faire ses démarches administratives sans

contrainte de route ou de temps. Cette mesure répond également à notre souhait de travailler main dans la main avec toutes les forces vives de la commune, en créant des associations de proximité, relais des souhaits et besoins des habitants de chaque quartier.

#### **L'aide au cofinancement d'une assurance minimale pour toutes les habitations de Saint-Louis.**

La Réunion ne sera pas épargnée par le réchauffement climatique, notre île est déjà sujette aux intempéries et autres cyclones. Nous pouvons éviter que des familles se retrouvent démunies suite à un drame. Pour compléter ce dispositif, tous les foyers qui le

souhaitent seront équipés d'une citerne à récupération d'eau.

### **La lutte ferme contre l'errance animale.**

Il est inadmissible que nos éleveurs vivent dans la peur de perdre leurs animaux.

### **La prise en charge de la caution des logements étudiants**

Pour soulager les familles, pour garantir une même égalité des chances à chaque jeune pour ses études supérieures et pour pousser les jeunes Saint-Louisiens à suivre leurs ambitions.

### **L'aide au financement du permis de conduire pour tous les Saint-Louisiens**

### **La mise en place d'un taxi social pour les personnes âgées**

Pour les accompagner dans leurs démarches. Nous proposerons éga-

lement une aide pour leurs petits travaux.

### **Un poste de premiers secours aux Makes et une caserne de pompiers à la Rivière.**

« Nous relancerons le dossier de la caserne de pompiers à la Rivière, et lancerons la réalisation d'un poste de premier secours aux Makes, pour répondre aux urgences et protéger la population ».

### **Le petit-déjeuner pour tous les enfants à l'école maternelle et primaire.**

Il est important que tous les enfants attaquent leur journée le ventre plein, avec les ressources nécessaires pour s'épanouir et étudier.

### **Un travail en partenariat avec les agriculteurs pour fournir les cantines scolaires, et à terme le développement de la culture bio.**

Pour offrir à nos enfants des produits de qualité, cultivés juste à côté de chez eux.

### **Un guichet unique et une pépinière d'entreprise pour aider les jeunes entrepreneurs.**

Saint-Louis a des talents, valorisons - les !

Le programme complet sera présenté d'ici l'année prochaine.

« Nous continuons à travailler avec notre équipe et avec les citoyens pour proposer des actions de proximité, qui répondent à de vrais besoins et qui surtout, sont réalisables ! », poursuit Yvan Dejean qui conclut : « la population en a assez des promesses irréalistes, les Saint-Louisiens ont besoin d'un projet taillé sur mesure pour leur territoire, un projet concret, qui les aide à se réaliser et qui leur garantit une vie meilleure ».

## **La CGTR Commerce et le respect du code du travail : les patrons de Mr Bricolage refusent de négocier depuis 2016**

«Il est intéressant de savoir que dès septembre 2016, La Fédération CGTR Commerce, Distribution et Services a saisi, par courrier, les services de l'État et les intercommunalités pour avoir leur position quant à l'application de l'accord 1966 traitant du repos dominical dans les commerces non-alimentaire. La DIECCTE nous confirme que les accords de 1966, traitant du repos dominical dans les commerces non-alimentaire et les commerces alimentaires n'ont jamais été dénoncés.

Depuis le rendu du délibéré, les médias se sont empressés d'en faire un débat sur « Pour ou contre le travail du dimanche ». « Ne nous trompons pas de débat, les juges ont rendu leur délibéré sur la base d'un dispositif légal ».

Les accords de 1966 n'interdisant pas les ouvertures dominicales, bien au contraire, ils ne font que les encadrer. Les ouvertures dominicales peuvent se faire le dimanche jusqu'à 12H00, avec une

obligation de fermeture du dimanche 12H00 au lundi 12H00.

Sauf sur Mr Bricolage de Sainte-Clotilde, les 3 autres enseignes (Saint-Paul, Saint-Pierre et Sainte-Suzanne) peuvent donc ouvrir leurs portes à leur clientèle le dimanche jusqu'à 12H00.

Or les dirigeants de la Sorebric ont fait le choix de fermer les portes du magasin Mr Bricolage de Saint Paul (Savannah), le dimanche, sur cette plage horaire, alors qu'elles pouvaient ouvrir en toute légalité.

Cette manœuvre vise à opposer les salariés entre eux et les étudiants contre nous. Elle porte atteinte aux intérêts des salariés du magasin (volontaires pour travailler le dimanche) et des étudiants ayants un contrat sur ce magasin. Peut-être aussi que se cache derrière cette décision d'autres problèmes ? Le magasin est-il toujours rentable ? Le développement des zones commerciales aux alentours de Savannah ne fait-il pas craindre à ces

dirigeants une baisse de leur chiffre d'affaires, avec les conséquences que nous devinons tous ?

Le 29 novembre 2019, des salariés et des étudiants travaillant dans les magasins Mr Bricolage ont exprimé leur colère contre la décision du TGI et contre la CGTR Commerce.

Nous les informons que depuis 2016, nous tentons en vain de négocier. C'est devant l'échec des négociations, du fait de l'employeur, que la procédure contentieuse a été engagée. (...) Ces "manifestants", militant pour les ouvertures les dimanches après-midi, pensent-ils que les salariés des autres enseignes du commerce non-alimentaire sont TOUS d'accord pour que leurs magasins ouvrent le dimanche après-midi ?»

**Georges Caro**  
**Secrétaire général**  
**CGTR Commerces**  
**et Services**

## Edito

### Route en mer : les transporteurs vont-ils enfin demander des comptes à Didier Robert ?

Le scandale de la route en mer connaît un nouveau rebondissement avec des patrons transporteurs qui commencent à se rendre compte de la réalité. Ils estiment que l'accord mis en place avec la Région, le Département et le Groupement des multinationales bénéficiaires du marché, à la veille de la visite du président de la République, n'avait pour but que de permettre à Emmanuel Macron de ne pas avoir à faire face à des barrages durant sa visite dans notre île. En effet, ces transporteurs estiment que plus d'un mois après cet accord, rien n'a bougé, et la situation s'est aggravée. Ils ont donc adressé jeudi dernier un courrier à Didier Robert, président de la Région, collectivité responsable de la maîtrise d'ouvrage de la route en mer. Ils demandent une réunion d'urgence.

« Nous aimerions attirer votre attention sur les tensions suscitées par ce chantier et notre colère grandissante. Nous devons impérativement trouver une solution de sortie de crise pour redonner une certaine forme de stabilité à notre cœur de métier », écrivent les syndicats de transporteurs. S'ils n'obtiennent pas satisfaction, alors ils se disent prêts à passer à l'action. Ils ne souhaitent pas prendre la population en otage en barrant les routes, mais bloqueront là où se prennent les décisions. La Région Réunion est donc clairement dans la ligne de mire.

Croyant à la promesse de Didier Robert d'un chantier réaliste et financé, des transporteurs se sont endettés pour être en capacité de devenir des sous-traitants des multinationales bénéficiaires du marché. Didier Robert avait d'ailleurs été dans leur sens, en imposant un tronçon en digue de plusieurs kilomètres entre la Grande Chaloupe et La Possession, afin de remplir les carnets de commande des entreprises choisies pour transporter des galets de carrières à la mer. Avec l'aide de l'État via la défiscalisation, ces transporteurs ont importé 200 camions neufs à 200.000 euros pièces, soit une dépense globale de 40 millions d'euros. Mais le chantier de la route en mer a été lancé sans que les matériaux nécessaires à son achèvement ne soient disponibles. Plus de 9 ans après l'annonce par Didier Robert du détournement des crédits prévus pour construire un train sur un projet de route en mer, les matériaux ne sont toujours pas là.

Ces transporteurs montrent donc qu'ils ne croient plus aux promesses de Didier Robert. Un blocus de la Région Réunion n'est donc pas à exclure. Mais s'ils mettent en place une telle action, ces transporteurs bénéficieront-ils de la même impunité de la part de l'État qu'en 2008 et en 2009 quand des camions avaient bloqué plusieurs jours la collectivité qui étaient alors présidée par Paul Vergès, tandis que Didier Robert rêvait de prendre la place de son illustre prédécesseur ?

*M.M.*

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès  
71e année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany  
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;  
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21  
Publicité : publicite@temoignages.re  
CPPAP : 0916Y92433

# Oté

## Simploman pou ké désèrtin i réviz in pé zot poinnvizé frankosantrist

Mé zami, m'a dir azot mi yèm pa koz avèk zoinalis dann télévizyon konm dann radyo. Pou kosa mi di sa ? Pars momandoné, dsu la finisyon lo rantrokoz, lé posib lo zoinalis i gliss aou in pti késtyon la po banane é si ou la pa méfyé pou d'bon lé riskab ral aou dann in shomin ou la pa prévi pou alé... Zot i pans pa konm moin ? Poitan, moin la fine romark sé in n'afèr k'i ariv souvan dé foi mèm si la pèrsone mayé dann l'antrokozman lé bien kalifyé dann sète afèr-la.

M'a dir azot in légzanp mi sort pran dann in télé. L'avé in rantre kozé rant dé pèrsone apré parl dsi lo lidantité rényonèz. Sanm pou moin zot kozé té i tienbo d'bout épi mi anshèv dir lété kant mèm intéréasan. Mé oila ké dsi la finisyon-sé la k'lé pli danzétab - lo zoinalis i poz in késtyon sinp, pétète in pé inosan, san z'ète, tou an étan. Ala lo késtyon : li téi vé savoir si pou partisip lo viv ansanm rényoné téi falé lo moun téi koz kréol. Késtyon délika, késtyon difisil pou réponn, késtyon danzéré. Pou kosa ?

Si ou i réponn oui ébin va dir ou lé pou lésklizyon désèrtin moun é dizon ké ou lé karéman séktèr, si ou lé pa kont lo moun i sort déor, touzis si i oi pa ou konm demoun lé pou lo bèr, larzann lo bèr avèk la krémyèr asiz dsi

out zénou... Si ou i réponn non, alor ou i mète aou dann in n'ot train ankou ou la konmsi ou i di la lang kréol rényonèz na poin arien a oir avèk lo viv ansanm rényoné vi ké san parl kréol rényoné ou i pé koul aou dann ba d'soi lo viv ansanm.

Pou mon par moin la santi lo pyèz. Lé vré la pèrsone la réponn ni oui, ni non, é èl la di final de kont èl i oi in gro problèm sé dsi la kapasité dmoun La Rényon pou kozé, pou argimanté, kisoï an kréol kisoï an fransé. Moin pou mon par moin noré réponn oui, pars pou moin la lang kréol lé si inportan pou nou k'èl la gingn sèrv konm fil rouz rant tout demoun la viv La Rényon, é k'èl va ankou sèrv fil rouj dann l'avnir. Pou kosa moin nora réponn sa ? Simploman pou k'sak i kroi La Rényon i égzis solman dopi ké zot l'ariv isi i roviz in pé zot poinnvizé frankosantrist.

*Justin*